

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULOUSE**



1440657

Dénomination :	A.S.A.P. Emballage et Matériels
Golfiques	
n° de gestion :	2009B03067
n° d'identification :	515 275 154
n° de dépôt :	A2011/009051
Date du dépôt :	15/06/2011
Pièce :	décision de l'associé unique du 02/05/2011

A.S.A.P. EMBALLAGE ET MATERIELS GOLFIQUES

EURL au Capital de 10000 E

**Siège Social : 12 AVENUE JOSE CABANIS
ECOPARC II 31130 QUINT-FONSEGRIVES**

515275154 RCS TOULOUSE

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Toulouse le

15 JUIN 2011

enregistré sous le numéro :
N° de gestion :

9051

2009 53067

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 02 MAI 2011

Extrait

**L'an deux mille onze,
Et le deux mai à onze heures,**

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique, considérant que du fait des pertes constatées dans les comptes clos au 31 décembre 2010 et approuvés ce jour, les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide :

1° qu'il n'y a pas lieu, nonobstant cette perte, de prononcer la dissolution anticipée de la société

2° que si d'ici au 31 décembre 2013, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social, la gérance devra convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de réduire le capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à la gérance avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi en conséquence de la résolution ci-dessus.

.....

Extrait certifié conforme
Le Gérant

